



## Pocé-sur-Cisse (37) : un débrayage massif au Village d'enfants

Publié le 06/04/2022 à 07:51 | Mis à jour le 06/04/2022 à 10:59



**Un débrayage bien suivi par le personnel pendant deux heures, mardi 5 avril.**

© Photo NR

La colère et les inquiétudes des salariés de la fondation Action enfance sur l'attribution de l'indemnité dite Laforcade, correspondant à une prime de 183 € mensuels, et sur la remise en cause de leur convention collective, ont conduit à un mouvement de protestation dans le

Village d'enfants de la commune, mardi 5 avril.

Tout le personnel, le directeur et les chefs de service de la structure, rejoints par environ 20 % des salariés du Village d'enfants d'Amboise, ont débrayé durant deux heures. La revendication première concerne l'allocation de la somme de 183 € à l'ensemble des personnels travaillant au sein des établissements de la fondation. « *Les maîtresses de maison, les agents d'entretien, les employés administratifs, par exemple n'entrent pas dans l'accord de méthode Laforcade. Notre action se veut solidaire* », explique Maxime Pelé, du syndicat Force ouvrière.

L'ouverture programmée de négociations portant sur une convention collective unique, risquant de nuire aux conventions collectives existantes, est également dans le viseur de la fédération syndicale. Le défaut de recrutement et le manque de personnel stable ont été des points évoqués lors du débrayage, l'attractivité du secteur étant conditionnée à un salaire valorisant.

# Monts-Sur-Guesnes (86)

## Les employés du Village d'enfants manifestent

Publié le 06/04/2022 à 07:50 | Mis à jour le 06/04/2022 à 10:59



**Mobilisés pour une égalité de traitement face à la prime Ségur.**

© Photo NR

Hier, les employés du Village d'enfants à Monts-sur-Guesnes ont débrayé durant trois heures, en lien avec un mouvement national qui touche l'ensemble des villages de la fondation Action Enfance. Un rassemblement s'est tenu devant l'entrée du village. Il a réuni une vingtaine de personnes. « Ici, il y a 32 éducateurs et 4 à Poitiers. La majorité d'entre nous n'est pas diplômée. Les

services techniques et administratifs représentent une demi-douzaine de personnes. La dernière mouture des professions éligibles à la prime dite du Ségur (183 € mensuels) prévoit l'intégration des éducateurs et des chefs de service du secteur médico-social. Les non-diplômés et les services annexes sont exclus du dispositif, ce qui augmente les disparités de revenus pour un même travail. Nous demandons l'égalité de traitement pour l'attribution de cette prime », explique Firmin Ossobé, délégué de proximité du personnel. L'incidence du mouvement de protestation, qui s'est déroulé dans le plus grand calme, a été limitée, les manifestants se limitant à informer les passants des motifs de leur mobilisation. La direction de la structure n'a pas pu être contactée.

# Le personnel du village d'enfants d'Amilly (45) demande une prime Ségur appliquée pour tous les salariés

Publié le 05/04/2022 à 16h25



Le personnel s'est mobilisé devant l'établissement implanté à Amilly. Photo C.K

Ce mardi 5 avril dans la matinée, les salariés du village d'enfants d'Amilly ont débrayé pour demander que la revalorisation de 183 euros soit accordée à l'ensemble des salariés, et pas uniquement à ceux pourvus du bon diplôme.

Ce mardi 5 avril, le personnel s'est mis en grève pour protester contre l'**inégale répartition d'une prime** entre les salariés. Dépendant de la Fondation Action Enfance,

le village d'enfants d'Amilly prend en charge des enfants et adolescents en difficulté, qui lui sont confiés par la justice. En février 2022, Jean Castex a annoncé l'extension de la **revalorisation "Séгур" aux professionnels de la filière socio-éducative**. Les salaires des professionnels de la filière doivent ainsi augmenter, avec cette prime de 183 euros nets par mois. **Mais elle ne s'appliquerait pas pour tous.**



Pas diplômé, pas primé

Le texte prévoit une mise en œuvre de la prime au 1er avril 2022. Or, la liste ferme et définitive n'est pas sortie. "La fondation Action Enfance soutient cette grève. Les décisions présentées par le gouvernement ne donnent pas la certitude que l'ensemble des salariés va bénéficier de cette prime. **C'est problématique car tous les diplômés ne sont pas énoncés. On craint que certains personnels soient oubliés. De plus, les personnels qui concourent à la prise en charge de l'enfant ne sont pas mentionnés**", explique Sandra Macé, directrice du Village d'enfants d'Amilly.



Une banderole sur les grilles de l'établissement. Photo C.K

"Maîtresses de maison, agents d'entretien, secrétaires... tous ces personnels ne sont pas inclus dans la prime" que doivent toucher les professionnels, abonde Chrystèle Pelard, déléguée du syndicat Force Ouvrière.

Sadia exerce dans le village d'enfants d'Amilly depuis onze ans. Non diplômée, ses collègues lui reconnaissent pourtant des réflexes d'éducatrice sur le terrain. "Au bout de quatre ans d'exercice, j'ai demandé à pouvoir me former. On m'a

proposé à la place une VAE (*validation des acquis de l'expérience, NDLR*)", explique la jeune femme. Une proposition qu'elle a refusée car, **"pour valoriser mon travail, j'ai besoin d'un diplôme. De plus, on a besoin d'être formé pour répondre aux besoins d'enfants carencés."**

La direction assure de son côté pourvoir aux besoins de formation de ses salariés. Neuf d'entre eux sont actuellement en train de se former sur leurs temps de travail pour devenir moniteur-éducateur.

Ne pas diviser les salariés

Tatiana est éducatrice jeunes enfants, diplômée depuis 2018. Elle reconnaît la synergie entre les collègues, qu'ils soient diplômés ou non. **"On fait tous le même métier, je ne vois pas pourquoi ils n'auraient pas droit à cette prime. On est complémentaires !"** Et de mentionner Sadia, formée en sauvetage secourisme du travail, Emilie, qui a exercé comme aide-soignante pendant dix ans et est la personne toute désignée pour soigner les bobos du quotidien, elle-même qui apporte ses connaissances sur le comportement de l'enfant (trouble du sommeil par exemple)...

**"C'est le problème de ce texte de loi : à partir de quand on considère que les gens sont diplômés ou pas ?** Le texte ne mentionne pas les aides-soignants ou les auxiliaires de puériculture, qui ont pourtant toute leur place dans une maison avec des enfants de moins six ans", insiste Sandra Macé.

32 nouveaux éducateurs familiaux

Les personnes non diplômées n'étaient pas au cœur des revendications, mais la mobilisation a été l'occasion d'évoquer les conditions peu attractives de leurs métiers (astreintes, travail de nuit, jours fériés, auto-remplacement comme le personnel hospitalier). **Avec des différences de salaires déjà marquées entre les diplômés et non-diplômés, l'éviction des personnes non-diplômées à l'obtention de cette prime risque de ne pas aider au recrutement**, estime Chrystèle Pelard.

Certains salariés disent constater un turn-over de nouveaux personnels. "Ça demande du temps de former des gens qui ne restent pas. Sur le terrain, certains déchantent. Ils partent, alors que nous sommes sensés être une

figure d'attachement pour les enfants", regrette une salariée. Sandra Macé répond à cela qu'une formation de tuteur a été mise en place pour les anciens, afin qu'ils puissent accompagner l'arrivée des nouveaux salariés. **Quant à cette sensation de turn-over, la direction tempère : "En un an et demi nous avons quasiment doublé nos effectifs avec le recrutement, sur un temps très court, de 32 éducateurs familiaux. C'est compliqué pour l'équipe de vivre ce changement."**



Un slogan des personnels mobilisés. Photo C.K.

**Cécile Kettanjan**

## Seine-et-Marne. Ces professionnels de la protection de l'enfance veulent être mieux payés



Mardi 5 avril, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées devant la préfecture de Melun revendiquant une égalité salariale pour les secteurs de la protection de l'Enfance.

Les manifestants se sont retrouvés sur le parvis de la préfecture Les manifestants se sont retrouvés sur le parvis de la préfecture (©©DR)

Par [Rédaction Melun](#)

Publié le 6 Avr 22 à 12:02 mis à jour le 6 Avr 22 à 13:19

La République de Seine et Marne

Cette matinée d'un printemps timide, presque hivernale n'a pas empêché les manifestants de

se réunir devant la préfecture de [Melun](#). Les professionnels de l'accompagnement social et du médico-social contestent la récente annonce du 18 février 2022 faite par le Premier ministre, Jean Castex, qui concerne la revalorisation des salaires.

Accordés à hauteur de 183 euros, ces salaires sont en réalité perçus par des « gens diplômés », présente ainsi **Aicha Khatri**, déléguée syndicale de **Cesson**. « Cette revalorisation n'intervient que dans certains pans de structures, poursuit-elle. Ce que l'on souhaite c'est que le préfet fasse le lien entre nous et le gouvernement ». Les deux heures passées sous la pluie n'ont néanmoins pas suffi. Pour le moment la préfecture est en période de réserve et ne peut par conséquent, attribuer aucune réponse. Une déception qui se fait ressentir jusque dans les rangs de la foule comme **Thierry Charbit**, directeur du village d'adolescent de **Cesson**.

Lors de la crise de la Covid, on ne manquait pas de se faire applaudir. Je trouve ça dommage qu'aujourd'hui, la discussion ne soit pas possible.

**Thierry Charbit**

### La mobilisation s'étend hors du département

Générale et nationale, la contestation accueille dans ses rangs des habitants de tout le pays. A **Melun**, on a par exemple constaté une présence essonnienne. L'une d'elle, **Laure Livy**, une éducatrice en charge de l'enfance et de l'éducation familiale, semble disposée de cette revalorisation provenant de l'accord Laforcade, datant du 28 mai 2021.

Néanmoins, elle apporte sa solidarité au mouvement. **Laure** « soutient » ses collègues non diplômés qui connaissent eux aussi cette pénibilité au travail. L'inégalité salariale « peut créer des tensions et accentue l'inégalité », résume-t-elle.

Le gouvernement a aussi annoncé vouloir regrouper plusieurs conventions en une. Laure ne cache pas son inquiétude : « je ne suis pas en adéquation avec cette idée de fusion, j'apprends. » De nouvelles mobilisations pourraient avoir lieu dans les mois qui suivent.

## Village d'enfants de Bréviandes – AUBE

### SOCIAL

« Nous réclamons la prime Ségur pour tous »



Une vingtaine d'éducateurs du village d'enfants, à Bréviandes, ont débrayé de 14 h à 16 h hier, pour réclamer la fin du flou autour de la prime Ségur.

Une vingtaine d'éducateurs du Village d'enfants, installé à Bréviandes depuis 2012, ont débrayé hier de 14 h à 16 h, pour manifester devant l'établissement. Leur revendication : la prime Ségur pour tous. « Cette prime mensuelle de 183 euros, octroyée aux soignants dans le cadre du Ségur de la Santé, a été élargie au secteur social et médico-social, précise Youssef Roudane, représentant du personnel du Village d'enfants, qui accueille des mineurs et particulièrement des fratrises, placés sous la responsabilité de l'aide sociale à l'enfance.

#### « C'EST LE FLOU TOTAL »

« Lorsque le premier ministre Jean Castex a fait cette annonce, nous étions très contents, poursuit Youssef Roudane. Mais aujourd'hui c'est le flou total. Dans certains établissements, seuls les éducateurs spécialisés diplômés auraient reçu cette prime, qui doit être versée à partir de ce mois d'avril. Or nous voulons que tous les éducateurs et les personnels, y compris les agents d'entretien, soient assurés de toucher cet argent. Et les autres villages d'enfants de la fondation se font également entendre en manifestant. » Le mot d'ordre du secteur médico-social était, en effet, national en ce 5 avril.

Pour l'heure, la prime n'a pas encore été perçue par les salariés du Village d'enfants, qui sont donc en attente de savoir si l'égalité sera respectée. « Si jamais les seuls diplômés recevaient cette prime, cela pourrait causer d'importantes crispations, redoute Guillaume, un autre éducateur. Il existe déjà des différences de salaires entre les éducateurs diplômés et les non diplômés, une telle injustice creuserait encore les inégalités. »

Un mouvement soutenu par la fondation Action Enfance, qui gère des villages d'enfants dans différentes régions de France. « L'ensemble des personnels qui travaillent dans le secteur, qu'ils soient administratifs, agents d'entretien, éducateurs diplômés ou non, contribuent tous à la bonne prise en charge des enfants qui nous sont confiés », abonde la directrice du Village d'enfants à Bréviandes, Nadia Rabat. ■ ML



Retrouvez  
notre  
reportage  
en vidéo sur

lest-eclair.tv

## LA MOBILISATION CONTINUE !

Comme des centaines de milliers de salariés, les salariés des Villages d'Enfants ACTION ENFANCE réclament une augmentation significative de salaire, à commencer par les 183 euros net, issus du Ségur de la Santé et de l'accord LAFORCADE !

Les salariés du social et du médico-social s'opposent catégoriquement à l'atomisation des salaires du secteur, métier par métier, diplômés ou non !

Pour FO, tous les indices de toutes les grilles des conventions collectives du secteur doivent être augmentés de façon à obtenir + 183 euros net mensuels, immédiatement !